

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire (no 3) du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 18 décembre 2012 à 19 h, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences :

Madame la conseillère, Danie Deschênes

Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Également présente : Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale Tania Murphy, greffière adjointe et Stéphanie Martin, trésorière

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié par la greffière adjointe le 14 décembre 2012 à tous les membres du Conseil, même à ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2012-12-352 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2012-12-353 RÈGLEMENT NO 497 – RÈGLEMENT SUR L'IMPOSITION DE TAXES ET DE COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013 – ADOPTION

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du Conseil du 13 novembre 2012;

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard, deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture : la greffière étant dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'adopter le règlement no 497 intitulé « Règlement sur l'imposition de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2013 ».

Qu'un document explicatif du règlement no **497** soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, au lieu et place d'une distribution de porte-à-porte.

ADOPTÉE

2012-12-354 RÈGLEMENT NO 499 – RÈGLEMENT CONSTITUANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA PARTICIPATION DE LA VILLE AU PROGRAMME « CHANGEZ D'AIR » – ADOPTION

Considérant que la Ville souhaite se constituer une réserve financière pour sa participation au programme « Changez d'air »;

Considérant que le coût maximal de la réserve est de 10 000 \$;

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2012;

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture : la greffière étant dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'adopter le règlement no **499** intitulé « Règlement constituant une réserve financière pour la participation de la Ville au programme « Changez d'air ».

ADOPTÉE

2012-12-355 RENOUVELLEMENT DU PORTEFEUILLE D'ASSURANCES POUR L'ANNÉE 2013

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu que le portefeuille des assurances générales de la Ville, pour la période du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2013, soit renouvelé auprès de Labrecque Brouillette et Castelli inc., pour la somme de **131 768 \$**, plus taxes, répartie de la façon suivante :

Assurance générale	108 431 \$
Assurance responsabilité civile des Officiers publics	18 900 \$
Assurance responsabilité civile des fiduciaires de retraite	1 765 \$
Assurance Club de Kayak	2 672 \$

D'acquitter les honoraires de Labrecque, Brouillette et Castelli inc. au montant de **5 271 \$**, plus taxes, pour le renouvellement du portefeuille d'assurances.

Que cette dépense soit puisée dans le budget d'opération et répartie dans les postes budgétaires appropriés.

ADOPTÉE

2012-12-356 RETRAIT DE PANNEAUX D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT SUR LE CÔTÉ SUD DE LA 81^e AVENUE

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'enlever les panneaux d'interdiction de stationnement sur le côté sud de la 81^e Avenue.

ADOPTÉE

2012-12-357 CIT LA PRESQU'ÎLE – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'approuver le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2013-2014-2015 du Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'Île montrant des dépenses en immobilisations pour un montant total de **1 881 874,74 \$**.

ADOPTÉE

PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS

2012-12-358 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de lever la séance à 19h46.

ADOPTÉE

Marie-Claude B-Nichols
Mairesse

Katherine-Erika Vincent
Directrice générale

/vc

